

PRESTATIONS ET HONORAIRES DE L'AGENCE

VENTE

HONORAIRES TTC

A LA CHARGE

⇨ Jusqu'à 60 000 €	10,00%	ACQUEREUR
⇨ De 60 001 € à 200 000€	6,50%	ACQUEREUR
⇨ De 200 001 € à 400 000 €	6,00%	ACQUEREUR
⇨ au dessus de 400 001 €	5,00%	ACQUEREUR

TVA au taux en vigueur de 20% incluse

Montant minimum de facturation : 3 000 € T.T.C

AVIS DE VALEUR :

Maison seule : 160 € T.T.C

Propriété composée de plusieurs bâtiments : 200 € T.T.C

LOCATION (application loi ALUR)

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE
Entremise / négociation	5 €	Bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	- JUSQU'A 90 M2 5 € par M2 - AU DESSUS DE 90 M2 4 € par M2	Bailleur + Locataire
Etat des lieux location vide	2 € par M2	Bailleur + Locataire
Etat des lieux location meublée	3 € par M2	Bailleur + Locataire
PLAFOND : TOTAL MAXIMUM facturé T.T.C (Visite, constitution de dossier, bail, état des lieux) : 1 mois de loyer Hors charges		Bailleur + Locataire
Locaux commerciaux/Locaux professionnels	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE
Négociation, rédaction du bail, Etat des lieux	1 mois de loyer	Locataire

TVA au taux en vigueur de 20% incluse

Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par décret.

Honoraires au 01/06/2017

Agence Immobilière BARRAT - SARL au capital de 18 294 €

Siret 411 021 603 00039 -carte professionnelle N° CPI 4601 2016 000 008 633 DU 09 .06.2016 par CCI du lot, transactions sur immeubles et fonds de commerce, Caisse de Garantie GALIAN, 89 Rue de la Boétie -75 008 PARIS